



La journée de Louis XIV

« Avec un almanach et une montre, on pouvait à trois cents lieues de lui, dire avec justesse ce qu'il faisait », « on savait, à un demi-quart d'heure près, tout ce que le Roi devait faire ». C'est par ces phrases sans équivoque que le duc de Saint-Simon résume la vie rituelle menée par Louis XIV à Versailles. Si elle a évolué imperceptiblement entre le début et la fin du règne, dans ses grandes lignes, la journée du roi apparaît immuable.

Par Mathieu da Vinha, Directeur scientifique du Centre de recherche du château de Versailles.

Héritière des grands cérémoniaux édictés par Henri III en 1574, 1578 et 1585, la journée royale se déroule selon des temps de Cour précis, entrecoupés par de brefs moments d'intimité, les « heures rompues ». Toute sa vie, Louis XIV a adapté les textes non seulement suivant la géographie de ses résidences, en fonction de l'accroissement de sa famille mais aussi et surtout selon ses envies. Il dicte sa volonté et reste ainsi le maître des usages.

Ainsi, à la mort de la reine (30 juillet 1683), le roi décide de réaménager son appartement. Le salon central commun aux deux époux, pour des raisons de commodité et de presse, devient le « salon où le roi s'habille ». Las d'avoir à changer de lieu durant l'important cérémonial de cour qu'est le lever, Louis XIV décide en 1701 de transformer à nouveau son appartement intérieur. Son antichambre des Bassan et sa chambre de 1680 sont réunies en une seule et même pièce pour former l'antichambre de l'Œil-de-Bœuf dans laquelle patientent les courtisans, tandis que le souverain installe sa nouvelle chambre au centre même du château, dans son ancien salon.

Pour une meilleure compréhension du lecteur, nous décrivons dans cet article une journée ordinaire de Louis XIV à Versailles après 1701, la géographie des espaces concernés ayant été peu modifiée depuis cette date.

8h30: le lever

Chaque matin – à 8 h 30 – le premier valet de chambre de quartier (c'est-à-dire en service), qui a dormi au pied du roi sur un lit de veille, ouvre les rideaux du lit royal et déclame : « Sire, voilà l'heure. » Cette annonce à un monarque qui ne dort sans doute déjà plus marque le début officiel de la journée. Levé une heure auparavant, le domestique a déjà prévenu les garçons de la chambre qui dormaient à proximité et qui partent prévenir les personnes autorisées à entrer. La mécanique est lancée.

Depuis la mort de la nourrice de Louis XIV en 1688, la Faculté est la première à se présenter : le premier médecin et le premier chirurgien contrôlent la santé de leur auguste patient avant de laisser la place aux autres intervenants. C'est là que commence véritablement « le petit lever » avec un défilé qui, tel un ballet obéissant à une chorégraphie précise, se déroule dans la chambre royale. En fonction de leur rang, les courtisans y pénètrent suivant différentes entrées. Au fur et à mesure de celles-ci, les nouvelles entrées ne chassent pas les précédentes. Aussi la presse est à son comble...

Aux « grandes entrées » arrivent les personnes les plus distinguées, soit par leur naissance (fils, petits-fils de France et même, au grand dam de Saint-Simon, les légitimés) soit par la charge qu'ils exercent auprès du souverain lors de son lever (outre le premier valet de chambre de quartier, le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre en année, le grand maître de la garde-robe, le maître de la garde-robe et le premier valet de garde-robe

Louis XIV en costume royal (huile sur toile, 1701).
Par Hyacinthe Rigaud (Paris, musée du Louvre). © RMN / Stéphane Maréchal.

Louis XIV reçoit Molière en présence de la cour (gravure colorisée, détail).
© North wind pictures / Leemage.



La journée de Louis XIV



Remerciement au Roi

« Grattez du peigne à la porte
De la chambre du Roi.
Ou si, comme je prévois,
La presse s'y trouve forte,
Montrez de loin votre chapeau,
Ou montez sur quelque chose
Pour faire voir votre museau,
Et criez sans aucune pause,
D'un ton rien moins que naturel :
« Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel. »
Jetez-vous dans la foule, et tranchez du notable.
Coudoyez un chacun ; point du tout de quartier,
Pressez, poussez, faites le diable
Pour vous mettre le premier ;
Et quand même l'huissier,
À vos désirs inexorable,
Vous trouverait en face un marquis repoussable,
Ne démordez point pour cela,
Tenez toujours ferme là :
À déboucher la porte il irait trop du vôtre ;
Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer,
Et qu'on soit obligé de vous laisser,
Pour faire entrer quelque autre.
Quand vous serez entré, ne vous relâchez pas :
Pour assiéger la chaise, il faut d'autres combats ;
Tâchez d'en être des plus proches,
En y gagnant le terrain pas à pas ;
Et si des assiégeant le prévenant amas
En bouche toutes les approches,
Prenez le parti doucement
D'attendre le Prince au passage :
Il connaîtra votre visage
Malgré votre déguisement ;
Et lors, sans tarder davantage,
Faites-lui votre compliment. [...] »

Molière, *Remerciement au Roi*.

de quartier). À ces derniers s'ajoutent ceux qui possèdent ou ont possédé les mêmes offices, à l'exception des premiers valets de garde-robe qui doivent encore patienter.

Par faveur extrême, le roi peut modifier la liste de ces entrées familiales et y ajouter ainsi des noms. Parmi les rares privilégiés figure Lauzun qui, après une disgrâce de dix-huit ans, retrouve cet honneur en 1689 tandis que les maréchaux de Boufflers et de Villars les obtiennent après de brillantes campagnes militaires.

Lors de ce petit lever, le roi est toujours dans son lit et les domestiques s'affairent autour de lui. Il se lave les mains à l'esprit de vin, récite sa prière après qu'on lui a tendu de l'eau bénite, avant de quitter son lit en chaussant ses mules et en s'enveloppant dans sa robe de chambre. Le barbier lui présente plusieurs perruques pour qu'il choisisse celles qu'il mettra dans la journée. On lui ôte le bonnet de nuit pour le coiffer légèrement et le voilà fin prêt, assis dans son fauteuil proche de la cheminée, à accueillir les nouvelles entrées. Selon la terminologie du temps, Louis XIV demande les « premières entrées » (les entrées précédentes étant particulières et réservées aux intimes).

Les deuxièmes entrées sont plus nombreuses. C'est encore la charge qui détermine principalement l'autorisation d'accéder jusqu'à la chambre. Se succèdent les quatre

Molière reçu par Louis XIV (huile sur bois, vers 1864).
Par Jean Hégesippe Vetter (Paris, musée d'Orsay).

© RMN / Hervé Lewandowski.

Le lever du roi Louis XIV: toilette et habillement (chromotypographie, 1904).
Par Maurice Leloir (extrait de *Le Roy Soleil* de Gustave Toudouze, collection privée).

© Lee / Leemage.





secrétaires du cabinet, les trois premiers valets de garde-robe hors de quartier, les deux lecteurs de la Chambre, les deux intendants et contrôleurs de l'Argenterie et ceux qui ont passé par ces charges. Mais comme tout système privilégié, il souffre d'exceptions. Et c'est à nouveau pour satisfaire sa Cour que Louis XIV autorise certains de ses membres à bénéficier de brevets spécifiques dit « d'affaires » pour l'observer lorsqu'il est précisément sur sa chaise « d'affaires », c'est-à-dire sa chaise percée. Ceci ne vaut que par tradition, il y a bien longtemps – à Versailles – que le monarque ne reçoit plus sur sa chaise (il s'est fait aménager des lieux retirés), ou alors adopte-t-il une posture fictive pour respecter la tradition de son accessibilité. C'est à ce moment que commence véritablement l'habillement du roi et qu'on le coiffe d'une perruque courte. Le monarque demande alors sa *Chambre*, donc l'ensemble de ses proches domestiques (les valets de chambre ordinaires, les portemanteaux, le porte-arquebuse, les huissiers du cabinet, etc.).

Si l'on excepte les membres de la famille royale et quelques privilégiés, ne sont présents à ce moment dans la chambre du roi que ses serviteurs, plus ou moins importants. Depuis plusieurs dizaines de minutes, patiente dans les différentes antichambres (et dans le salon de l'Œil-de-Bœuf en particulier), pour le *grand lever*, le

reste de la noblesse qui espère capter un regard de son Soleil. Louis XIV apprécie ces moments, il aime voir sa noblesse se presser pour l'admirer. Se montrer à la Cour est très important, le maître des lieux y est très sensible. L'un des huissiers donne au premier gentilhomme de la chambre les noms des différentes personnes de qualité (comme les cardinaux, archevêques, évêques, ambassadeurs, ducs et pairs, maréchaux de France, gouverneurs de provinces, etc.) qui attendent pour voir le roi. Celui-là les répète au roi qui ordonne de les faire entrer.

Enfin, le reste de la noblesse, « *selon le discernement que [l'huissier de la porte] fait des personnes plus ou moins qualifiées* », est invitée à voir le roi s'habiller complètement. C'est alors une véritable « presse » dans la chambre royale comme la princesse Palatine l'écrivit dans plusieurs lettres, elle qui n'a jamais pu se faire à « *cette insipide étiquette* ». On trouve ainsi plus d'une centaine de personnes dans la chambre à l'issue du lever ! Pour approcher le roi et s'en faire remarquer au milieu de la foule, Molière, tapissier valet de chambre, entré avec ses collègues du service de la Chambre, a croqué avec beaucoup d'humour la façon de s'y prendre. Lors de son célèbre *Remerciement au Roi*, il donne toutes les cartes pour « prendre » le lit royal, comparé à une véritable place forte...

Vue intérieure des appartements du roi : la chambre de Louis XIV.

© RMN (château de Versailles) / J.Derenne.

La journée de Louis XIV

10 heures : la messe

Immédiatement après les audiences qu'il a pu donner dans son cabinet, le roi, depuis la mort de Marie-Thérèse (1683), se rend à l'office à la chapelle. Il est généralement dix heures. Tous les courtisans – c'est-à-dire toutes les personnes logées au château – sont tenus d'y assister. Il y en a plusieurs par jour, mais le plus important est évidemment la messe du roi. Un long cortège suit le souverain, encadré par ses gardes du corps. C'est un moment privilégié où chaque courtisan tente d'approcher le monarque pour lui demander quelque grâce. Un placet, un regard, une parole, tout est filtré par le capitaine des gardes ou le premier valet de chambre.

Installé à la tribune royale (il n'assiste à la messe au rez-de-chaussée que lors des grandes fêtes solennelles et certains dimanches), au premier étage de plain-pied avec son appartement, le souverain suit la messe basse dite par un chapelain de la Chapelle-Oratoire et servie par deux clercs. Un ou plusieurs motets sont joués sous la conduite d'un des quatre sous-maîtres de chapelle. L'ecclésiastique ne regarde pas l'assistance et seul le roi semble regarder le chœur. La Bruyère décrit la scène avec malice dans ses *Caractères*, en se moquant des courtisans qui n'ont d'attention que pour Louis XIV et regardent Dieu à travers les yeux du roi ! L'épouse secrète du roi, Madame de Maintenon, réputée frileuse, a obtenu d'assister à la messe depuis l'une des niches de la tribune recouverte d'une sorte de cage de verre pour la protéger du froid. L'office terminé, Louis XIV se rend au conseil.

11 heures : le conseil

Depuis qu'il est éveillé, le Roi Très-Chrétien ne s'est consacré qu'au rituel du lever et à Dieu ; à présent il va faire son métier de roi en tenant conseil avec ses ministres. Depuis 1701, le cabinet relativement petit jouxte immédiatement sa chambre du côté nord. Le premier valet de chambre de quartier prend possession de la porte et fait fonction d'huissier. Seule la grande politique est traitée dans cet espace, d'où le nom de « conseil d'en-haut » pour le différencier des différents conseils qui se tiennent dans les ailes des ministres situées dans la cour précédant la grille royale, et pour lesquels le souverain n'est pas requis. Un fauteuil vide suffit à figurer la présence royale.

Chaque jour est consacré à un conseil particulier. Le plus important est le conseil d'État où se traitent les principales affaires du royaume. Il se tient les lundis (tous les quinze jours), les mercredis, les jeudis et les dimanches. Les personnes présentes, outre le roi et son fils, prennent toutes qualité de ministre. Les mardis et samedis, Louis XIV s'emploie au conseil royal des finances tandis que les vendredis sont dédiés aux entretiens particuliers entre le souverain et le père jésuite de La Chaise pour le conseil de conscience. Enfin, le conseil des dépêches se réunit les lundis, tous les quinze jours quand il n'y a pas conseil d'État. Louis XIV travaille

donc sept jours sur sept aux affaires du royaume. À l'issue de ce conseil, il est temps pour le roi de se rendre à son dîner.

13 heures : le dîner

Louis XIV prend généralement son dîner – c'est-à-dire notre déjeuner – vers 13 heures. On dit que le roi « *dîne à son petit couvert* » dans sa chambre. Le cérémonial déployé est important, mais il y a beaucoup moins d'apparat que pour le repas du soir : pas de bâton de commandement pour le maître d'hôtel, pas de nef (pièce d'orfèvrerie en forme de vaisseau qui renferme les serviettes du souverain) ni même de cadenas (sorte de petit coffre de métal précieux dans lequel se trouve le couvert du roi) mais une vaisselle d'or tout de même ! Louis XIV est seul à sa petite table carrée, face aux fenêtres. Dans l'assistance, il n'y a aucune femme : elles dînent chez elles.

Le service est quelque peu bouleversé par rapport au « grand couvert ». Le monarque y est servi directement par son grand chambellan ou, le cas échéant, par son premier gentilhomme de la chambre en année, qui prend les plats directement des mains des officiers de la Bouche du Roi. Le repas terminé, il gagne ses appartements pour se préparer à la chasse ou à la promenade : nouvelle perruque, nouvel habit et bottes adaptés.

15 heures : la chasse ou la promenade

Louis XIV est un adepte des activités en plein air et il s'y adonne généralement tous les après-midis. Comme son père et son grand-père, le roi est passionné par la chasse et la pratique avec ferveur dans le domaine de Versailles qu'il a spécialement agrandi.

Madame, belle-sœur de Louis XIV, qui apprécie aussi cette activité, rappelle dans sa *Correspondance* : « *Notre roi aimait la chasse de tout son cœur, surtout la chasse au cerf et au vol* ». Cette passion est si grande que parfois – rarement certes – Louis XIV supprime purement et simplement le conseil parce que la journée est si belle qu'il veut en profiter...

Le souverain se rend à la chasse au moins trois fois par semaine. Avec le billard, plus tard, cette activité constitue sa distraction favorite qu'il partage avec son confident, le duc de La Rochefoucauld, grand veneur, mais aussi avec le dauphin son fils, Monseigneur. C'est sans doute d'ailleurs l'une des seules passions communes du père et du fils. Dès son lever, le souverain parle de chasse, et le soir, avant de se retirer pour se coucher, les conversations tournent encore autour de la chasse. Quand le roi a couru le cerf avec les dames de qualité – qui ont suivi en carrosse –, il dîne avec elles dans son cabinet.

Promenade de Louis XIV
(huile sur toile, 1688).
Par Étienne Allegrain
(châteaux de Versailles et de Trianon).

© Photo Josse / Leemage.



La journée de Louis XIV



La journée de Louis XIV



Lorsqu'il ne chasse pas, le roi promène deux ou trois de ses chiennes préférées et à qui il donne, avant de partir, des biscuits qu'il a mis dans sa poche à la fin de son repas. Il profite aussi de cette promenade pour manger quelques pastilles de cannelle qu'il a récupérées au dessert de son dîner. Hors ses jardins de Versailles, Louis XIV gagne souvent Marly ou Trianon pour s'évader du château et de son étouffante étiquette (qu'il impose pourtant à tout le monde).

Dans la cité royale, les courtisans peuvent le suivre dans ses déplacements où lui seul porte le chapeau. Ce libre accès à sa personne répond au principe qui autorise chaque sujet du royaume de France à voir son roi. Comme résidence royale et centre administratif de l'État, Versailles est une résidence publique. Il n'est plus nécessaire d'obtenir le fameux justaucorps à brevet qui permet à son possesseur de suivre le roi dans ses petits déplacements, sans en demander l'autorisation.

Louis XIV adore se promener avec Le Nôtre. Il n'hésite d'ailleurs pas à pousser lui-même la chaise roulante devenue nécessaire au fidèle jardinier à la fin de sa vie. Le monarque est si charmé de ses réalisations qu'il a même rédigé un petit mémoire intitulé *Manière de montrer les Jardins de Versailles*, qui connaît cinq versions entre 1689 et 1705. Il partage sa passion avec Madame qui rapporte : « *Quoique Versailles offre les plus belles promenades, personne ne s'y promenait à pied ou en voiture que moi ; ce*

Première promotion des chevaliers de l'ordre de Saint-Louis par Louis XIV à Versailles le 8 mai 1693
(huile sur toile).

Par François Marot
(châteaux de Versailles et de Trianon).

© RMN (château de Versailles) / Gérard Blot.



Louis XIV assis sur une chaise roulante, se promenant dans le parc de Versailles
(huile sur toile, détail).

Par Charles Chatelain
(châteaux de Versailles et de Trianon).

© Photo Josse / Leemage.

Les soirées d'appartement

« *Ce qu'on appelait appartement était le concours de toute la cour depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le Roi se mettait à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie [le Salon de Jupiter] jusque vers la tribune de la grande chapelle. D'abord il y avait une musique ; puis des tables par toutes les pièces, toutes prêtes pour toutes sortes de jeux ; un lansquenet où Monseigneur et Monsieur jouaient toujours ; un billard : en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on voulait, et de demander des tables si elles se trouvaient toutes remplies. Au-delà du billard, il y avait une pièce destinée aux rafraîchissements ; et tout parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le Roi y allait, et y jouait quelque temps ; mais dès lors il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empessait à lui plaire. »*

Saint-Simon, Mémoires.

La journée de Louis XIV

qui faisait dire au roi: *Il n'y a que vous qui jouissiez des beautés de Versailles.* » À la fin de sa vie, Louis XIV, qui se déplace avec difficulté, continue ses visites en se faisant pousser dans une chaise roulante.

Il remonte généralement au palais vers dix-huit heures pour reprendre le travail chez Madame de Maintenon avec quelque ministre avant de donner le signal pour les divertissements du soir.

19 heures: les soirées d'appartement

Avec « l'installation » de la cour à Versailles le 6 mai 1682, s'institutionnalisent les soirées « d'appartement » qui se tiennent environ du début octobre jusqu'à Pâques et auxquelles peuvent participer les courtisans logés. Ces divertissements préexistaient et Madame de Sévigné s'en est fait l'écho dès 1676. *Le Mercure galant* de décembre 1682 explique: « *Telle est la bonté que fait paraître le Roi depuis son retour de Fontainebleau* [le 16 novembre], *en permettant l'entrée de son grand appartement de Versailles, le lundi, le mercredi, et le jeudi de chaque semaine, pour y jouer à toutes sortes de jeux, depuis six heures du soir jusqu'à dix* ». Les trois jours et les heures évoqués ne se rapportent qu'à cette période. Par la suite, comme le prouvent les sources, il n'y a pas de jour défini et les soirées d'appartement peuvent se tenir n'importe quel jour de la semaine.

Ces divertissements constituent un moment privilégié entre le souverain et ses sujets, car l'étiquette est gommée le temps de la soirée: « *La liberté de parler y est entière, et l'on s'entretient les uns les autres selon qu'on se plaît à la conversation. [...] Le Roi, la Reine, et toute la Maison Royale, descendent de leur grandeur, pour*

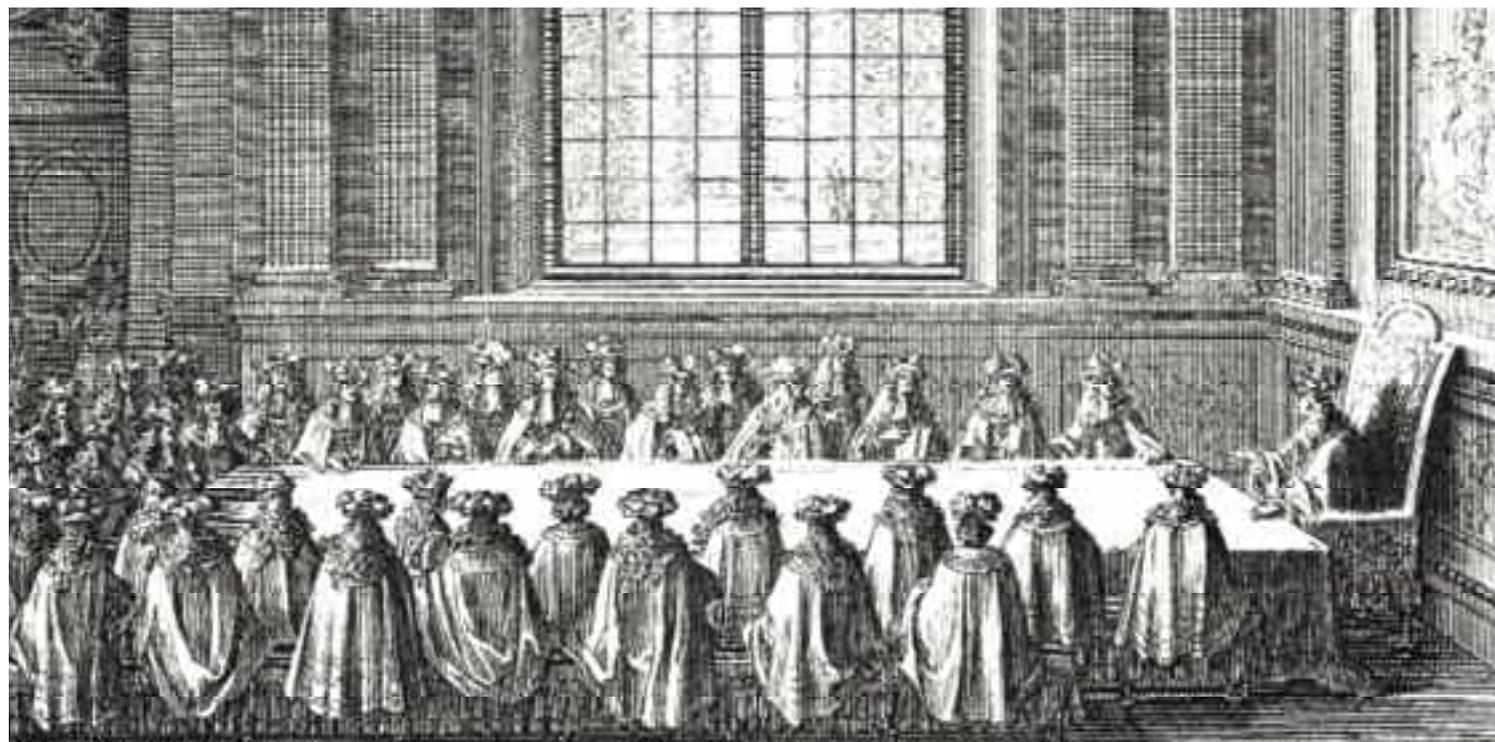
La cour jouant aux cartes dans la seconde chambre des appartements de Louis XIV (gravure).
Par Antoine Trouvain (collection privée).
© Photo Josse / Leemage.



Au souper du roi

« *Le roi ne voulait ordinairement avoir personne à sa table, si ce n'est les membres de la famille du sang. Il y avait tant de princesses du sang que la table ordinaire n'aurait pas été suffisante; elle était déjà tout occupée quand nous étions réunies. Le roi, assis au milieu, avait à sa droite M. le Dauphin et le duc de Bourgogne, et à sa gauche la Dauphine et le duc de Berri; dans un des retours étaient assis feu Monsieur et moi, et dans l'autre mon fils et sa femme; le reste de la table restait réservé pour les gentilshommes servants qui nous servaient à table, car ceux qui servent le roi ne se placent pas derrière le siège du roi, mais en face de lui.* »
Correspondance de la duchesse d'Orléans.

Conseil tenu par Louis XIV (gravure).
Par Sébastien Le Clerc l'ancien (châteaux de Versailles et de Trianon).
© RMN (château de Versailles) / DR.



La journée de Louis XIV



jouer avec plusieurs membres de l'Assemblée qui n'ont jamais eu un pareil honneur. » La pratique est d'autant plus appréciée que les personnes présentes ont été préalablement et soigneusement sélectionnées – tout comme celles qui assistent au lever et au coucher du roi –, ce qui évite la foule des grands jours puisque « Sa Majesté qui veut donner du plaisir à Sa Cour, ne veut pas qu'elle l'achète par l'embarras de la foule, toujours presque inévitable dans les grandes fêtes ».

22 heures : le souper

À Versailles, Louis XIV a instauré le souper « au grand couvert » tous les soirs. Ce repas déploie le plus grand apparat et regroupe, à partir de vingt-deux heures, toute la famille royale dans l'antichambre qui précède le salon de l'Œil-de-Bœuf. Autour du roi, se retrouvent fils et filles de France, petit-fils et petites-filles de France et leurs conjoints et parfois, fait exceptionnel, la duchesse de

Bourbon et la princesse de Conti, filles légitimées du roi quand celui-ci ne veut pas manger seul avec son fils en l'absence du reste de la famille. Afin de respecter le rituel, la nef doit être posée sur la table royale (ou à proximité immédiate), tout comme le cadenas. Depuis les cuisines au rez-de-chaussée de l'aile du Midi jusqu'à l'antichambre du Grand Couvert, c'est tout un ballet d'officiers qui s'agite pour la « viande » du roi. Malgré le faste déployé, il ne faut qu'à peine plus de cinq minutes pour que les plats – escortés par des gardes et huissiers – soient présentés à la table du roi. Ils sont auparavant réchauffés dans la salle des gardes qui précède le lieu du souper.

Le repas est public et une centaine de personnes assistent quotidiennement à ce spectacle. On voit évidemment les grands noms de la noblesse française, parmi lesquels douze duchesses sont autorisées à prendre place sur un ployant, autrement dit un tabouret en forme de X, suivant leur rang, mais aussi plusieurs badauds

Louis XIV tenant les sceaux en présence des conseillers d'État et des maîtres des Requêtes (huile sur toile). **École française, XVII^e siècle** (châteaux de Versailles et de Trianon). © RMN (château de Versailles) / Christian Jean.

La journée de Louis XIV

qui ont pu s'introduire grâce à quelque connaissance parmi les gardes-Suisses ou les autres domestiques royaux. Le service « à la française » suit un rituel en cinq temps avec la succession des oïlles (soupes), des entrées, des rôts (pièces rôties), des entremets et du fruit (notre dessert). Louis XIV, son frère et son fils sont réputés gros mangeurs et n'hésitent pas à avaler plusieurs plats d'affilée. Tout cela se fait dans un silence mortel et Madame (la belle-sœur du roi) raconte que Louis XIV doit sans doute compter préalablement le nombre de mots qu'il ne souhaite pas dépasser pendant le repas!

23 heures: le coucher

Le coucher du roi s'opère de la même manière que le lever, mais en sens inverse. La chambre du roi est donc envahie par une foule de courtisans dès le début du cérémonial.

Après s'être frayé un passage dans la presse et débarassé de ses chapeau, gants, canne, ceinturon et épée, Louis XIV gagne l'alcôve de son lit pour y faire sa prière. Il fait déjà nuit et le roi est éclairé par un aumônier qui tient un bougeoir. Ce geste, qui n'a aucune importance le matin, prend une tout autre dimension lors du coucher. Comme Louis XIV a réussi à ennoblir tous ses gestes, et donner du sens à des riens, pour paraphraser Saint-Simon, le cérémonial du bougeoir figure parmi les grandes distinctions de la Cour.

De quoi s'agit-il? Alors que l'on revêt publiquement le roi de ses habits de nuit, il convient d'éclairer la scène. L'aumônier a donné son bougeoir au premier valet de chambre qui le conserve consciencieusement. Toute l'assistance est expectative. Le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre demande discrètement au roi à qui il fait l'honneur de confier le bougeoir. Chaque soir, le roi distingue ainsi un prince, un grand seigneur, un ambassadeur étranger ou une personne qu'il souhaite honorer. Le premier valet de chambre confie alors le bougeoir à l'heureux élu. Ce dernier, à l'extérieur des balustrades, à l'instar des autres courtisans, entre alors en dedans et pénètre ainsi dans un lieu sacré, interdit d'habitude au tout-venant. Cette cérémonie, bien dérisoire à nos yeux, donne lieu le lendemain à de grandes discussions dans lesquelles on loue la faveur (souvent hypothétique d'ailleurs) du fameux porteur de bougeoir.

La chambre se vide progressivement pour ne plus laisser que les intimes du roi. Les huissiers font place nette en déclamant « *Allons Messieurs, passez* ». Louis XIV, après avoir donné ses instructions pour le lendemain, se couche. Il est désormais seul avec son premier valet de chambre. On a préparé à ce dernier son lit de veille. Le serviteur ferme les verrous de l'intérieur et se couche au pied du lit du roi. Ainsi s'achève, vers minuit, une journée « ordinaire » du grand roi... ■

Sources et évolution

Quelles sont les principales sources pour connaître la journée du roi ?

Béatrix Saule : *Elles sont multiples. Nous disposons, très tôt, dès Saint-Germain, de témoignages où, déjà, la journée du roi se dessine. Et avec Primi Visconti, de mémoires de qualité, mais aussi de chroniques capitales. Pour ce qui concerne plus précisément la journée du 16 novembre 1700, de nombreux moments forts sont décrits, ce qui nous permet de faire un rapprochement entre les sources.*

Les mémorialistes travaillaient-ils à partir des journaux ou leurs souvenirs personnels suffisaient-ils ?

B.S. : *Certains mémorialistes s'appuyaient sur des journaux, ce qui est le cas de Saint-Simon avec celui de Dangeau. Primi Visconti, en revanche, propose une vision très personnelle de ce qu'il voit, de ce qu'il vit.*

Parmi les découvertes que vous avez faites, quelle est celle qui vous a permis de mieux comprendre la journée type du roi ?

B.S. : *La principale concerne le fonctionnement du Grand appartement comme un lieu où le roi a véritablement vécu. On sait que Louis XIV s'est installé à Versailles en novembre 1673 et qu'il a commencé à meubler le Grand appartement. Des questions demeurent encore sur les années précédentes jusqu'à la mort de la reine, mais désormais nous avons de grandes certitudes quant à l'emploi du Grand appartement en 1700. Une anecdote reflète la difficulté des sources et l'extrême précaution qu'il faut pour les utiliser. Dans la transcription de ce qu'a pu dire l'ambassadeur d'Espagne, la phrase concernant les Pyrénées devient, pour les uns, qu'elles étaient « fondues » et, pour d'autres, « fendues ». Il y a là une part d'interprétation importante.*

Quelles sont les principales évolutions dans la journée du roi sous les règnes suivants ?

B.S. : *Tout est affaire de tempérament. Louis XV n'a pas une aussi grande faculté à s'imposer aux autres : sa timidité explique qu'il ne supporte pas cette journée de perpétuelle représentation. Quant à Louis XVI, il arrive à un moment où, déjà, les dés sont jetés. Mais sur les conseils de l'impératrice Marie-Thérèse, par l'intermédiaire de Mercy d'Argenteau, il comprend que la Cour doit reprendre ses anciennes habitudes, que des fêtes doivent de nouveau être organisées, que Versailles retrouve son lustre. Cet effort ne sera fait qu'au début du règne puis, progressivement, le couple royal disparaîtra, se cachera. D'où le mot du marquis de Bombelles : « À quoi bon venir à Versailles, on ne voit ni le roi, ni la reine. » Finalement les esprits ont évolué. Des doutes apparaissent concernant la monarchie de droit divin et la personne même du roi. L'époque de Louis XIV est révolue.*

Propos recueillis par David Chanteranne

Béatrix Saule, directeur du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, est l'auteur de *La journée de Louis XIV, 16 novembre 1700* (Actes Sud, 2003).



La chambre du roi Louis XIV (crayon et aquarelle sur papier).
Par Jean Le Pautre (Moscou, musée des Beaux-Arts Pouchkine).
© FineArtImages / Leemage.